Pierre Bertrand

BELLEVUE

Commune Genevoise

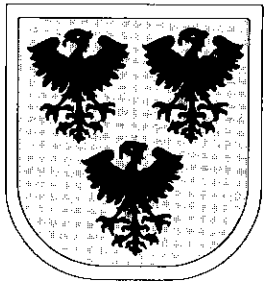

Notice historique publiée par la
Municipalité de Bellevue en 1955 pour
le centenaire de la Commune
Deuxième édition mise à jour par
l'auteur pour le 800e anniversaire de
Colovracum 1986

Introduction

Trente ans se sont écoulés depuis que M. Pierre Bertrand rédigeait la première partie de cette notice historique sur Bellevue, à l'occasion de la commémoration du centenaire de notre Commune chère au souvenir de celles et ceux qui ont participé à cette belle journée du 19 juin 1955.

En cet automne 1986, les autorités municipales ont voulu que la population se rassemblât à nouveau, afin de célébrer la première mention écrite d'une localité située sur notre territoire, Colovracum. Si les historiens se veulent prudents — à juste titre — quant à l'authenticité de cette référence, cette manifestation n'en est pas moins justifiée, qui doit concourir à se mieux faire connaître Bellevistes d'ancienne souche et habitants de fraîche date.

Et, pour notre plaisir, M. Pierre Bertrand s'est remis à la tâche, et brosse de son pinceau nuancé le tableau des années 1955 à 1986, telles que les a vécues notre Commune.

Puisse cette plaquette, destinée à un large public, susciter l'intérêt de ses lecteurs, et l'attachement de nos habitants à leur Commune; elle est le témoignage d'une communauté qui veut se souvenir de son passé, pour en mieux comprendre sa permanence.

Valavran, le 13 septembre 1986

Georges Bouvier
Maire de Bellevue

I. Les anciens documents, de la préhistoire au Moyen Age

Le rivage du territoire de Bellevue a connu, à l'époque néolithique, d'importantes installations de palaffites. On peut, en effet, voir encore parfois de nos jours, au moment des très basses eaux dans le lac, des vestiges des pilotis qui supportaient les plateformes sur lesquelles les Néolithiques construisaient leurs cabanes. La vase profonde a d'ailleurs livré, à plusieurs reprises, soit par hasard, soit au cours de recherches méthodiques, différents objets de l'industrie de la pierre polie. La plupart de ces témoignages ont été déposés au Musée d'Art et d'Histoire. Ce sont des aiguisoirs, des broyeurs, des gouges, des haches, des marteaux, des couteaux et des lames de silex.

A l'âge du bronze, qui se situe pour nos régions entre les années 2000 et 900 avant Jésus-Christ, les stations lacustres de Bellevue subsistent et même se développent, comme en témoignent des anneaux, des boucles d'oreille, une bague, une épée, des fusaioles et des fragments de poterie.

L'âge du fer, en revanche, laisse très peu de vestiges, de même que l'époque romaine. Le territoire de Bellevue, près du lac, est alors traversé par la route romaine qui conduit de Genève à Nyon. Il faut supposer, mais sans preuves formelles, que la région de Bellevue proche de la route a été mise en valeur, exploitée, habitée.

Une inscription romaine, trouvée en 1577, encastrée dans le mur de la propriété du Vengeron, ne peut être tenue pour un souvenir de construction romaine de la localité. Cette pierre sculptée, réplique d'une autre inscription découverte à la Pélisserie, rappelle la donation de réservoirs d'eau aux habitants du «vicus» de Genève, par Lucius Brocchus Valerius Bassus. Selon toute apparence, c'était un matériau de réemploi, qui ne provenait pas d'un monument romain élevé sur le territoire de Bellevue.

Pour l'époque barbare, le sol de cette commune n'a livré qu'un fragment d'épée en fer, et une boucle d'oreille qu'on a supposée être d'origine mérovingienne. Donc, le haut Moyen Age est très peu fourni en vestiges pour Bellevue, territoire qui semble être alors retourné à l'abandon.

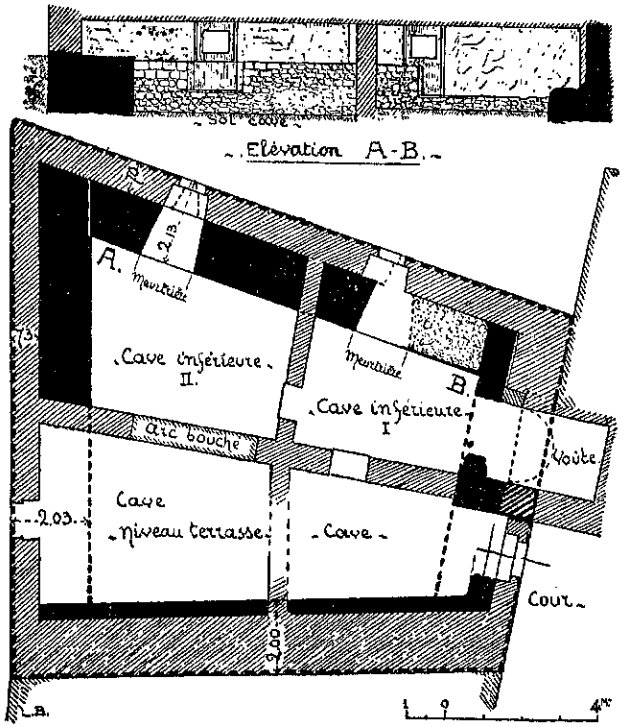

Plan des substructions de la maison du Vengeron
Relevé de M. Louis Blondel

Cliché Genava

Quand on arrive aux documents écrits, au XIIe siècle, la première mention concerne un lieu-dit de la commune: Colovrex. Ce nom peut provenir du domaine d'un Coluber, cognomen romain. En 1184, un diplôme de l'empereur Frédéric confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Oyen (Saint-Claude). Parmi celles situées dans le «pagus» genevois figure la chapelle de Colovrex. Mais il pourrait tout aussi bien s'agir — et même mieux — de la localité du même nom qui se trouve dans le district de Nyon!

A la même époque, un autre acte signale l'existence d'un personnage nommé Aleyde de Colovrex qui vend à Maurice Villars, pour quatre livres, son casal situé à Morex. Un rapprochement peut-il se faire entre ce personnage et le lieu-dit du territoire de Bellevue?

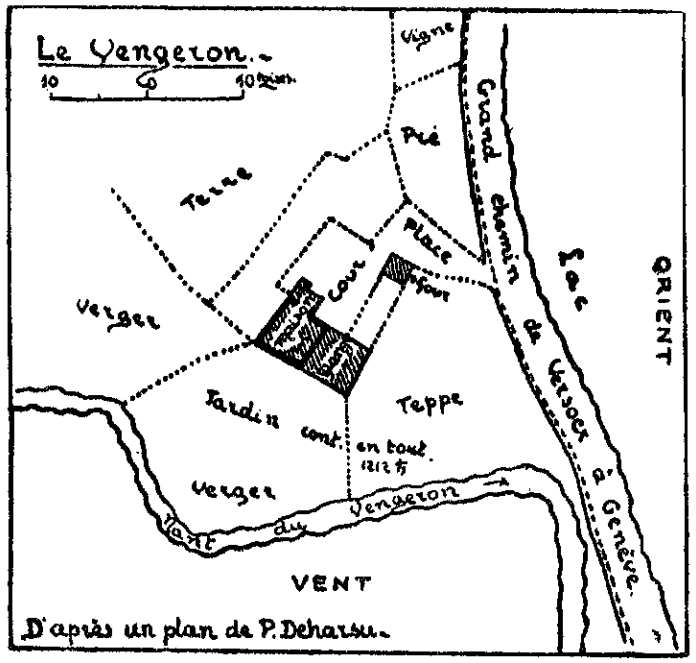

La propriété du Vengeron au XVIIIe siècle
Relevé de M. Louis Blondel

Cliché Genava

Mêmes réserves à garder au sujet d'un testament du milieu du XIIIe siècle, Amoudric de Genolier voulant entreprendre un voyage outre-mer, dispose par testament de ses biens en faveur de sa femme et de ses enfants. Il fait, en outre, divers dons et legs à la chartreuse d'Oujon, aux abbayes de Bonmont et de Montjou, aux curés de Bassins et de Trélex, aux malades de Colovrex. Il semble bien qu'il s'agisse, encore une fois, de la localité du district de Nyon.

Nous ne gagnons un terrain solide, du point de vue de la certitude historique concernant Colovrex, qu'en mai 1257. Par un acte portant cette date, l'official de Genève (fonctionnaire civil de l'évêque), notifie que Nantelme et Guillaume, fils de Guichard d'Avully (en Chablais), cèdent au monastère de Saint-Victor de Genève, tous leurs droits sur les terres situées dans les limites de Colovrex et de Valavran. Ils font cette cession moyennant dix sous genevois. Le couvent payait auparavant, sur ces terres, un cens annuel de dix deniers, auxdits frères d'Avully.

Il n'y a pas de doute, cet acte concerne bien Colovrex, du territoire de Bellevue, puisque ce lieu-dit figure à côté d'un autre lieu-dit du même territoire: Valavran. Une étymologie plausible fait dériver ce dernier nom de Walafrid, nom propre germain.

*
* *

Du point de vue féodal, la majeure partie du territoire de Bellevue relève du fief de la Bastie-Belregard, mouvant des sires de Gex.

Son centre, après avoir été la maison-forte dominant le village de Collex, devient, en 1278, le nouveau château construit par Pierre de Joinville, un peu en dehors de l'agglomération des maisons de Collex.

De ce fief dépendra longtemps l'histoire de Bellevue. Cependant, un autre château, qui n'est pas de même vassalité, est établi bientôt à l'extrémité du territoire de Bellevue, au bord du lac: le Vengeron, du nom de la rivière qui coupe la route.

Ce domaine fut inféodé par le comte de Savoie, en 1340, à Guichard Tavel, futur évêque de Sion. Les Tavel étaient une des familles bourgeoises les plus anciennes et les plus importantes de la Genève des princes-évêques; leur nom rappelle les premières luttes pour l'émancipation de la communauté de Genève aux XIIIe et XIVe siècles.

Guichard Tavel construisit aussitôt son château dont les substructions primitives ont été reconnues, il y a quelques années, par M. Louis Blondel, dans le sous-sol de l'actuelle maison du Vengeron. C'était une grosse tour. Son plan présentait la forme d'un quadrilatère irrégulier, sorte d'éperon dont le côté le plus large mesurait 16 mètres. Les murs en boulets étaient soigneusement appareillés avec des molasses prises probablement sur place, le long de la rivière et du lac; ils mesurent deux mètres d'épaisseur.

Cette forme en éperon était certainement destinée à opposer plus de résistance en cas de crue des eaux du Vengeron. Des fossés alimentés par cette rivière entouraient la maison-forte avec des murs de soutènement et de défense. La position de cette fortification, fait remarquer M. Blondel, se comprend fort bien car elle commandait la grande route au bord du lac, au défilé et passage de la rivière du Vengeron.

L'établissement de cette maison-forte inquiéta beaucoup les seigneurs de Gex, mécontents de voir la Savoie contrôler la route de la

rive droite du lac. Durant l'été 1341, le sire de Gex se proposa de venir assiéger cette nouvelle construction. Mais ses possesseurs reçurent des renforts envoyés par le bailli de Savoie; il semble que l'attaque ne se produisit point.

Les Tavel possédèrent assez longtemps le Vengeron. Leurs armoiries se lisaient: «d'or à trois aiglettes de sable». Ce sont ces armoiries qu'adoptera le Conseil municipal de Bellevue, le 21 novembre 1924, comme blason pour la commune en précisant que les aiglettes seront «armées, becquées et lampassées de gueules».

En 1499, Guillaume Tavel se défit du Vengeron en l'abergeant à Michel de Fernex. Le château fut détruit par les Genevois et les Bernois au cours de la guerre d'indépendance de 1535 et 1536.

II. Aux XVIe et XVIIe siècles. Du régime bernois à celui de la Savoie, de Genève, puis de la France

L'occupation bernoise au Pays de Gex, dès 1536, valut au territoire de Bellevue quelques modifications dans son régime féodal. La seigneurie de la Bastie-Beauregard, de laquelle dépendait toujours la plus grande partie de Bellevue, (sauf le Vengeron) devient vassale de Berne. Mais les juridictions du suzerain et du vassal étaient si enchevêtrées les unes dans les autres, dans la région qui s'étend de Thoiry à Divonne, que les conflits de compétence devinrent vite nombreux.

La République de Berne et le seigneur de la Bastie-Beauregard — c'était alors François II Champion — convinrent qu'il fallait mettre fin à cette situation inextricable. Après avoir examiné le problème sous toutes ses faces, ils passèrent un traité d'échange, qui fut signé le 7 août 1539. Champion recevait, en toute justice, un territoire nettement délimité autour des villages de Bossy, Collex, Valavran; en revanche, il abandonnait aux Bernois les droits qui lui compétaient sur environ vingt-cinq villages du Pays de Gex.

Ainsi, une phase nouvelle s'ouvrait pour la région qui s'étend entre Bellevue et Bossy: elle formait désormais un tout homogène, au point de vue des droits: la seigneurie de la Bastie-Beauregard. Cette seigneurie, les Bernois l'érigeront par lettres patentes du 1er juin 1547, en baronnie.

Mais François II Champion ne bénéficia pas longtemps de ce nouveau titre nobiliaire. Il avait fait des dettes; puis des hypothèques grèvent ses domaines; il emprunte finalement à son parent le comte Michel de Gruyère, auquel il se trouve contraint de céder, en 1549, la baronnie de la Bastie-Beauregard, qu'il avait d'ailleurs déjà démembrée de quelques dîmes, en particulier de celle de Valavran.

La situation du comte Michel de Gruyère, dernier du nom, n'était toutefois pas très claire. Le fils de François II Champion, Jacques III, pourra recouvrer la baronnie en 1555. Dans l'acte d'hommage que ce seigneur fait en faveur de Berne, on peut lire que ses fourches patibulaires étaient dressées à Bellevue (à l'emplacement actuel de la gendarmerie).

*
* *

Le domaine du Vengeron, au bord du lac, change aussi de main. La maison forte est ruinée; mais elle sera plus ou moins rétablie par son nouveau propriétaire, dès 1555, Jean Favre, marchand drapier, membre du Conseil des Deux-Cents. Il appartient, comme son frère François, qui en est l'un des principaux chefs, au parti des Eidguenots qui a lutté pour l'indépendance de Genève contre le duc de Savoie et contre le prince-évêque. Les Favre, d'autre part, qui ont souvent maille à partir avec le Consistoire, sont, avec Ami Perrin, gendre de Jean Favre, les principaux des Libertins opposés à Calvin.

Le choix du Vengeron, comme résidence, était peut-être déterminé, chez Jean Favre, par le souci de pouvoir trouver un refuge sur terre bernoise, au cas où le Conseil de Genève pourchasserait les Libertins.

Le régime bernois a établi la Réforme dans le Pays de Gex; les seigneurs de la Bastie, et certainement leurs vassaux, font partie de la paroisse protestante d'Ornex, laquelle, en tout, compte 57 feux solvables.

*
* *

Par le traité de Lausanne du 30 octobre 1564, les Bernois rétrocédaient au duc de Savoie tous les territoires qu'ils lui avaient enlevés en 1536, sauf le Pays de Vaud dont ils s'assuraient ainsi une possession plus forte. La baronnie de la Bastie-Beauregard retournait ainsi à la Savoie. Des Champion, elle passait alors, en succession féminine, aux de Crose, originaires d'Ornex.

Ce fief connut à nouveau les outrages de la guerre lorsque, en 1590, les Genevois, aidés de mercenaires français et des Bernois, entrèrent en campagne contre le duc Charles-Emmanuel qu'appuyaient des troupes espagnoles. La baronnie subit le flux et le reflux des deux adversaires, ce qui provoqua beaucoup de dommages.

Le château de la Bastie-Beauregard est ravagé; les troupes genevoises pillent la contrée en allant s'emparer de Versoix. Il semble que

la maison forte des Favre, au Vengeron, n'ait pas été, non plus, épargnée.

Les Genevois administreront le Pays de Gex durant une dizaine d'années. La baronnie de la Bastie restera rattachée, au point de vue religieux, à la paroisse d'Ornex, mais des cultes protestants seront institués également à Collex.

*
* *

Par le traité de Lyon, du 17 janvier 1601, passé directement entre la France et la Savoie, cette dernière puissance remettait le Pays de Gex à la couronne de France pour éviter que ce territoire ne restât aux mains des Genevois.

Désormais, donc, les destinées de la baronnie de la Bastie-Beauregard ne sont plus intimement liées au sort de Genève. Cependant, ce territoire qui s'insinue jusqu'au lac, entre la limite des Franchises et l'enclave genevoise de Genthod, tient malgré tout, par contrecoup, à l'histoire de la République. La route du bord du lac est nécessaire aux communications de la ville avec les cantons suisses. Mais les renseignements d'archives concernant Bellevue demeurent rares. Il nous est particulièrement difficile de connaître la vie des quelques paysans qui se trouvaient sur ce territoire. Les seuls documents concernent toujours les propriétaires des deux domaines de la Bastie-Beauregard et du Vengeron. Le premier, au XVIIe siècle, passe — les de Crose s'étant éteints — aux de Gilliers, gentilshommes protestants du Dauphiné; le second demeure jusqu'à la fin du même siècle, toujours aux Favre. Un acte notarié décrit le domaine qui se compose d'une maison avec tour, grange, place, jardins, vergers, teppes, buissons, bois, pâturages, vignes et terres labourables: le tout d'une superficie d'environ cent poses. En 1693, les Favre s'étant également éteints, Robert Vaudenet-Pictet reprendra le Vengeron, pour la somme de 26.000 florins.

La domination française a été néfaste au protestantisme gessien. Dès le début du XVIIe siècle se dessine une entreprise de «recatholicisation» qui va en s'affirmant. L'épiscopat de Jean d'Arenthon d'Alex annonce la révocation de l'édit de Nantes. Des temples protestants sont fermés par les autorités du bailliage; des Jésuites sont installés à Ornex, et en expulsent le pasteur. Les protestants de la baronnie de la Bastie-Beauregard prennent alors l'habitude d'aller au culte à Genthod. En 1685, le protestantisme gessien est déclaré

hors la loi et pourchassé. De nombreux réformés cherchent refuge sur territoire genevois. Un épisode de cette fuite éperdue concerne les annales de Bellevue. Un paysan de Valavran, Louis Gros, dit Fornacier, fut tué d'un coup de feu par les gabelous gessiens, au moment où il cherchait à passer avec sa famille dans l'enclave genevoise de Genthod.

III. Aspects du XVIIIe siècle, au territoire de Bellevue

Favorisé par un état de paix plus solide, par le développement de l'industrie horlogère et des toiles peintes, du commerce et de la banque, le XVIIIe siècle genevois est marqué du signe de la prospérité économique et de l'essor des arts, des lettres et des sciences.

Les campagnes autour de la ville bénéficient de ce mouvement; l'agriculture et l'élevage obtiennent de meilleurs rendements. La haute société urbaine se transplante, pendant la belle saison, dans le territoire rural où elle essaime à plusieurs lieues à la ronde de Genève. C'est l'origine des «résidences» — demeures de style noble français — que l'on construit, sur de vastes domaines, à proximité des villages. Les maisons fortes qui subsistent, voient disparaître leurs fossés et se font avenantes en s'entourant, elles aussi, de jardins à la française.

La région de Bellevue a toutefois été moins marquée que ses voisines — Pregny et Genthod — par cette évolution. Il est difficile d'en trouver les raisons. L'existence du fief de la Bastie-Beauregard, aux mains des Vasserot, en a gêné le morcellement. D'autre part, la proximité de Genthod, terre de souveraineté genevoise, a dirigé sur cette enclave, les constructeurs.

*
* *

Le domaine du Vengeron, en 1731, cesse d'appartenir aux Vaudenet et passe aux Huber qui étaient déjà propriétaires de Malvenda au territoire de Pregny. Malvenda était contigu au Vengeron. Les deux domaines n'en feront plus qu'un. Malvenda restera résidence et le Vengeron deviendra une ferme. Cette situation subsistera lorsque Isaac Vernet achètera les deux propriétés en 1751, pour se retirer à Chambésy. Le Genevois Isaac Vernet avait été chef de deux maisons de banque à Marseille et à Paris; il avait formé Jacques Necker aux affaires et s'occupait aussi de l'approvisionnement en blé pour le gouvernement français.

Ancienne fabrique des Tuileries
Guy Dominicé
Propriété de la commune

Isaac Vernet agrandit ses deux domaines en faisant l'acquisition de terrains en direction de Colovrex; il y construisit, en 1770, une maison d'habitation (qui est actuellement la demeure Fonjallaz).

La mort, en 1773, de Vernet ne divisera pas tout de suite ces propriétés. Ce n'est que lorsque son gendre Fabri décédera à son tour, que le Vengeron, en 1788, retrouvera une existence autonome dans les mains de Michel-Jean Saladin-Fabri, le naturaliste.

Une modeste demeure se trouvait alors au bord du nant de Gobé; elle eut son heure de célébrité: «l'Ermitage»; Voltaire l'avait acquise, dans le temps qu'il devenait propriétaire de Ferney et de Tournay, et de quantité de biens au Pays de Gex. Le vendeur, un certain Louis Choudens, Genevois, avait laissé grever cette terre de tant d'hypothèques que ce fut une source de procès entre lui et Voltaire, ce qui a laissé à la postérité des lettres très mordantes du philosophe.

Voltaire, pris un jour du désir de se montrer bon prince, offrit en don à Rousseau «l'Ermitage»; mais, fier et indépendant, le «citoyen» répondit au «patriarche»:

«Je ne vous aime point: Vous corrompez ma république, en donnant des spectacles dans votre château de Tournay».

*
* *

Au début du XVIIIe siècle, une demeure de belle allure fut construite à Valavran pour Louis Naville, marchand drapier. A Louis Naville succédera Jacob Naville qui rencontrera pour l'administration de son domaine, beaucoup de difficultés de la part des autorités royales françaises du Pays de Gex. Mais cette famille, avec Pierre Naville se maintiendra pendant une génération encore à Valavran. A la fin du siècle, toutefois, le domaine passe à Salomon Scheuenberger dit Schonberg, originaire de Glaris, commerçant lui aussi. Il fabrique des chapeaux de paille d'Italie et possédera, bientôt, des comptoirs à Milan, Florence et Paris.

*
* *

Le lieu-dit en Bellevue, où voisinnent des champs, des blés et des bois n'échappe pas non plus à la constitution d'un domaine. Les

descendants d'un entrepreneur en bâtiment, nommé Jeanrenaud, qui a travaillé à la construction du nouveau château de Collex pour remplacer l'ancienne maison-forte, vendent la plupart de leurs terrains de Bellevue à Augustin de Candolle, d'une famille de banquiers réfugiés. Ce sera l'origine d'une nouvelle résidence qui abritera la jeunesse d'Augustin-Pyramus de Candolle, le célèbre botaniste dont la gloire rejaillit sur notre République.

Nous avons fait, ainsi, le tour de ces résidences dont l'histoire détaillée est décrite par M. Guillaume Fatio dans son ouvrage *Bellevue, commune genevoise.* Mais, qu'en est-il, à cette époque, de la vie des «indigènes», des habitants des hameaux de Colovrex et de Valavran? Il se révèle difficile de trouver des documents qui les concernent, dans les archives genevoises. Nous avons, toutefois, à notre disposition les minutes de Pierre-François Nicod, notaire royal au bailliage de Gex, de 1757 et jusqu'au début du XIXe siècle. Ce sont vingt-six volumes consacrés à toutes les localités du Pays de Gex; des milliers d'actes, qui ont été répertoriés par M. John Denham. Nous avons pu, en les feuilletant, relever quelques indications concernant le territoire de Bellevue.

Les hameaux de Colovrex et de Valavran ne devaient pas compter plus d'une dizaine de familles chacun. Et il ne semble pas que ces paysans aient exercé accessoirement, comme c'était le cas dans beaucoup de villages genevois et gessiens, la profession d'horloger, à part Gabriel-Frédéric Jeanrenaud, négociant en horlogerie en 1775, à Bellevue; ce personnage était, en même temps, aubergiste à l'enseigne du *Bon Suisse.*

Les actes notariés mentionnent Jean Kiseller, potier de terre, demeurant à Bellevue et Charles Sidler, peintre, qui vend sa maison à Michel Fritz, cordonnier.

Pour Colovrex à la même époque, entre 1770 et 1780, il y a Gabriel Fournier, laboureur; Jeanne Dubosson; Catenin Gacon, laboureur; François Michon qui reçoit un prêt de 208 livres du curé de Moëns; François Gardet, laboureur; Jacques Dufour, manœuvrier, qui vend son pré à Jean Ducimetière, de Ferney. A Colovrex toujours, François Bourret, négociant, se porte caution pour ses voisins et fait des affaires financières avec la papeterie de Versoix.

La famille Ravy a des biens à Valavran, Bellevue et Colovrex, biens assez étendus comme en témoigne un acte de partage entre héritiers; il y a plusieurs vignes sises «Es Jambières» et «En la Platte». A Valavran encore, un nommé Gardet est négociant, il traite à maintes reprises avec les moulins de Versoix et de Richelien.

Deux actes sont particulièrement intéressants. L'un passé le 30 mai 1775, concerne un «arrentement» de dix vaches, fait par Charles Bétems de Valavran, à Laurent Galle, laboureur, demeurant en Villard sur Salève, moyennant 240 livres d'argent et 50 livres de fromage. L'autre acte concerne le vignolage à Bellevue, dans les propriétés d'Augustin de Candolle, mission qui est confiée à Joseph Bocquet, vigneron à Colovrex.

D'une manière assez générale, les domaines des habitants des hameaux sont très morcelés et de peu d'étendue. D'ailleurs, de nombreuses vignes, des champs, des prés et des bois, soit à Colovrex, soit à Valavran, appartiennent à des gens d'autres localités, de Collex, de Pregny, de Chambésy. On peut en inférer que la population paysanne locale est plutôt pauvre, ce que confirment deux testaments.

Le 4 octobre 1772, Jean-Louis-Etienne Gardet, manœuvrier à Colovrex, époux de Jeanne Laravoire, léguait à cette dernière son habitation sa vie durant, la jouissance d'un bois, sa part de récolte du champ appelé «Sur Planey», sa vache avec foin, regain et paille, ses meubles et effets; à la même, il léguait encore, en propriété, la pièce de terre et pré qu'il avait acquise de la veuve Bataillard et des demoiselles Plantier, plus une pièce de terre et de pré appelée «Sur Collex». Gardet léguait deux cents livres à sa nièce Lucrèce Brochu, veuve d'Etienne Gardet et il désignait son frère François Gardet comme héritier universel.

Trois ans plus tard, c'est Jeanne Gardet-Laravoire, devenue veuve, qui rédige à son tour ses dernières volontés. Elle donne à chacun de ses neveu et nièce Jean-Pierre et Claudine Guet, la somme de 20 livres; en plus, à ladite Claudine, un habit de droguet, deux tabliers, une demi-douzaine de chemises, deux mouchoirs, huit béguines et un corset noir. Chacune de ses autres nièces Gabriella et Victoire Laravoire recevront quatre chemises, quatre béguines et un jupon. Son lit reviendra à sa nièce, Claudine Gardet. Enfin, l'héritier universel sera son beau-frère François Gardet, laboureur à Colovrex.

*
* *

L'établissement d'une tuilerie à Bellevue, en 1735 probablement (nous n'avons pas trouvé d'acte officiel) devait apporter un élément économique intéressant dans cette région. Le créateur de l'entreprise

était Bénédict Eggly, d'origine bernoise, qui se fera, dans la suite, recevoir bourgeois de Lully-sur-Morges, pour rester Suisse dans le Pays de Gex.

La famille Eggly engagea comme ouvriers, des habitants de Bellevue, Valavran, Colovrex, mais aussi des hommes venant d'autres localités du pays de Gex, de Collex, de Moëns, de Ferney. Divers documents notariés nous montrent Bénédict Eggly, achetant de nouveaux terrains; d'Augustin de Candolle, il acquiert une pièce au lieu-dit «Aux Folies»; de Louis Melly, par l'intermédiaire de Gédéon Favon, il se rend propriétaire d'un domaine à Bellevue même.

On voit encore Bénédict Eggly entrer en affaires avec plusieurs personnages, prêter de l'argent ou se porter caution. Une association commerciale semble même avoir existé entre l'un de ses fils, Christ Eggly qui lui succédera, et la famille Claus, de Riggenberg dans le canton de Berne, qui exploite la tuilerie de Ferney. Bientôt, les deux fils Eggly auront chacun leur entreprise.

*
* *

Et pour connaître les mœurs du temps, sous leur plus mauvais aspect, il convient de jeter un regard dans la série des procès criminels du XVIIIe siècle, conservés aux Archives de Genève. Evidemment Bellevue échappe alors à la juridiction genevoise, mais c'est tout de même à la Seigneurie que se plaignent les ressortissants genevois habitant le territoire de Bellevue.

Ainsi, en 1706, Robert Vandenet demande que des représentations soient faites aux autorités gessiennes, au sujet des violences qui ont été commises, «par le fer et par le feu», à l'égard de ses valets du Vengeron, par des enrôleurs français qui voulaient les emmener à Versoix.

Quelques mois plus tard, — l'affaire précédente se passait en mars — c'était en juillet cette fois-ci, nouvel attentat des enrôleurs. Le lieutenant de police de Genève prend des informations concernant Pierre, fils de feu Jacques Dombre, dit Charbonnier, résidant à Valavran, âgé d'environ 40 ans, catholique, qui a été blessé d'un coup de pistolet tiré par des cavaliers français qui avaient voulu l'emmener de force. Pierre Dombre décéda peu après.

Les routes n'étaient pas toujours sûres. Le 19 mai 1724, Jean-Jacques Pasteur, bourgeois, portait plainte pour tentative d'assas-

sinat. Alors qu'il se trouvait sur la route de Colovrex, à 10 heures du soir, en compagnie de la veuve Panchaud, fille du respectable Caille, avocat, un individu embusqué tira deux coups de fusil qui l'atteignirent et le blessèrent grièvement. Pasteur accusait de cet attentat, un sieur Abraham Giroud.

*
* *

Il faut noter comme un événement assez important pour la région de Bellevue, la création de Versoix-la-Ville qu'avait décidée le ministre Choiseul, pour amener la ruine économique de Genève. La suggestion venait de Voltaire, en 1767; il tenait à développer le pays de Gex et lui donner un port sur le Léman. Mais encore fallait-il qu'une route directe reliât le centre du pays de Gex avec Versoix. Dans ce dessein, Choiseul fit prolonger la route de Lyon, de Meyrin jusqu'à Versoix. Cette route rectiligne emprunta le territoire de la Bastie-Beauregard, entre Bellevue et Collex. Cette artère fit alors concurrence à la traditionnelle route du bord du lac par laquelle s'effectuaient le commerce et les voyages entre la Suisse, Genève et Lyon. Ainsi, le territoire de Bellevue se trouvait avantageusement placé entre les deux routes, l'ancienne et la nouvelle. Malgré tout, comme on le sait, l'expérience de Versoix finit par se solder par un échec.

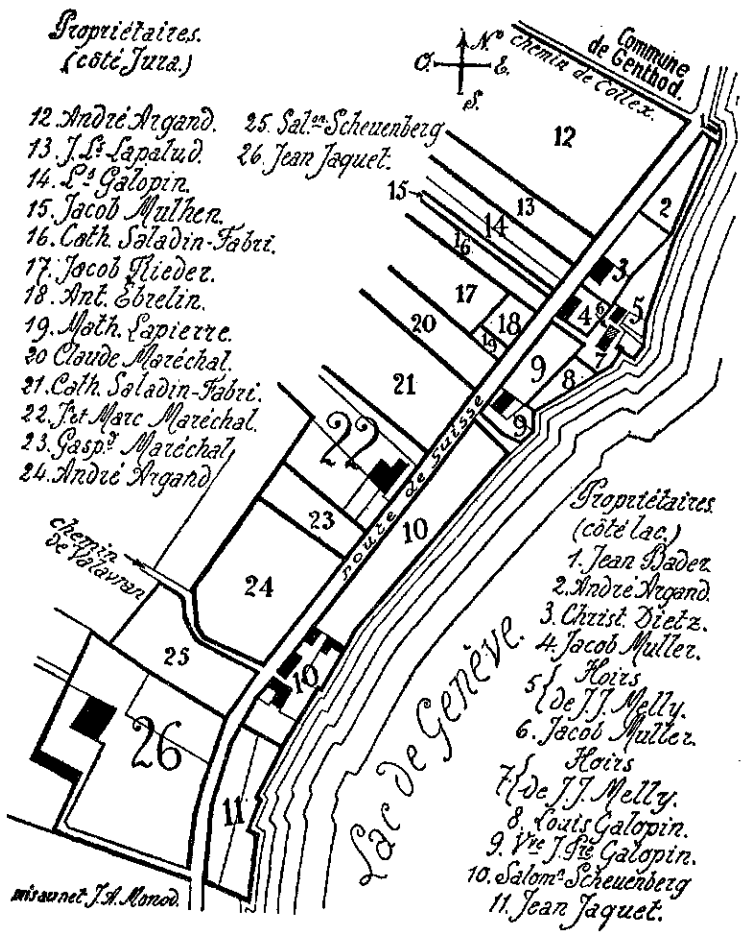

Bellevue, cadastre français 1816, relevé par J. A. Monod

IV. Episodes de la Révolution et de l'Empire

La Révolution va faire disparaître le cadre féodal de la baronnie de la Bastie-Beauregard. Mais, unis par une longue tradition, les habitants de ce territoire, qui pourraient, selon les lois nouvelles, se constituer en différentes municipalités, préfèrent demeurer ensemble dans une même commune.

Au fait, voici comment les choses se passèrent. En décembre 1789, l'Assemblée nationale avait décrété la constitution des municipalités et, le 15 janvier 1790, on supprimait les anciennes provinces pour les remplacer par des départements; le pays de Gex était attribué à celui de l'Ain.

Les habitants, ou plus justement les citoyens «actifs» — ceux qui payaient l'impôt — de l'ancienne baronnie et du Vengeron, s'assemblèrent le 8 février 1790 dans la maison des sieurs Maréchal de Collex et firent dresser procès-verbal de leurs délibérations. M. Guillaume Fatio, dans son *Histoire de Bellevue,* reproduit *in extenso* ce procès-verbal que nous allons résumer.

Ils étaient 32 citoyens «actifs» et convinrent que le nombre des habitants de chaque hameau étant insuffisant pour former, en chaque endroit, une municipalité, ils devaient se grouper pour former une seule et même commune; cependant, chaque hameau garderait, comme par le passé, ses droits et revenus respectifs, les biens dits de communauté. Il y avait à ce moment, de tels biens au bénéfice d'une part des habitants de Collex, d'autre part au bénéfice des habitants de Bossy. Rien ne prouve qu'il y en eût à Bellevue ou Valavran; quelques habitants de ces hameaux participaient individuellement à la communauté de Collex.

Cette décision de constituer une seule municipalité étant prise, l'agent mandaté par les autorités, le sieur Gabriel-Frédéric De Martines expliqua le processus légal pour la formation d'une commune. On élut alors un maire, en la personne de M. De Martines, deux officiers municipaux, un procureur, six notables, un secrétaire-greffier. La commune de Collex était née.

Des procès-verbaux de la municipalité, citons encore cet extrait: «Le dimanche 11 juillet 1790, le maire a fait inviter tous les citoyens de la municipalité de se rencontrer le mercredi 14 du dit mois, à onze

heures et demi du matin, dans l'église de Collex pour la prestation du serment solennel de tous les citoyens. Ceux-ci s'y rendirent à l'heure fixée à l'exception de quelques-uns. Ayant entendu la messe, le maire leur fait un discours relatif à la cérémonie et aux circonstances qui appellent tous les Français à se réunir dans un même esprit et les invite au serment fédératif qui se prononce comme suit: «Nous jurons par devant l'Etre Suprême d'être unis par les liens indissolubles d'une sainte fraternité, de défendre jusqu'au dernier soupir la constitution de l'Etat, les décrets de l'Assemblée nationale et l'autorité légitime de nos Rois; de nous secourir en cas de nécessité d'un bout du royaume à l'autre, de vivre libre ou de mourir».

Ce serment une fois prêté individuellement, on chante le *Te Deum,* puis le maire adresse une exhortation aux curés de Collex et de Bossy qui se termine par ces mots: «Vous serez responsables, Messieurs les pasteurs, des malheurs qui pourraient résulter de votre faiblesse ou de votre indolence».

Après avoir crié «Vive la Nation, la Loi et le Roi», les assistants se rendirent à la maison de commune pour être inscrits sur le tableau civique. Il se remplit de 37 noms. Seuls le curé de Bossy et Benoit Larchevêque refusèrent d'y figurer.

Autre décision municipale, du 20 février 1791, les différentes sections de la commune sont délimitées et portèrent les noms de Colovrex, Valavran, Collex, Bossy, Septentrion (c'est-à-dire Richelin, Rozière, la Bâtie).

*
* *

A part quelques délibérations municipales, la phase jacobine de la Révolution française n'a pas laissé beaucoup de traces dans les annales de la commune de Collex. Même remarque pour l'époque du Directoire, en y ajoutant qu'un certain désordre semble avoir régné dans l'administration municipale et ses pauvres finances. Mais un événement de grande importance surgit alors: l'annexion en 1798, de la République de Genève à la France. L'obstacle des frontières et des nationalités, qui avait souvent entravé les relations entre les villages de l'ancien Pays de Gex et la cité de Genève, tombe, pour toujours, pour Collex-Bossy et Bellevue. Dans le cadre du département du Léman, Genève et ses territoires voisins vont tout d'abord vivre ensemble, pendant quinze ans, sous les régimes du Consulat bientôt, puis de l'Empire.

Les documents, pour Bellevue, deviennent alors plus nombreux. Les fonctionnaires de Napoléon Bonaparte ont laissé quelques liasses de circulaires, de formules et de correspondance, dans les dossiers que l'on appelle, aux Archives d'Etat, les papiers de la préfecture.

Peu après l'annexion de Genève à la France, la commune de Collex appelle, dans le courant de l'été 1799, Michel-Jean-Louis Saladin du Vengeron à remplir les fonctions d'«agent municipal», titre qui sera bientôt remplacé par celui de maire.

Passionné pour les sciences physiques et naturelles et pour l'agronomie, Michel Saladin, auquel sa situation de fortune avait permis de dédaigner le professorat, se consacra avec dévouement à sa commune. Il n'épargnera pas sa peine pour empêcher que les biens du ci-devant baron de la Bastie-Beauregard, le Genevois Vasserot, ne soient vendus comme biens d'émigré; et il y parviendra.

Michel Saladin cherche à établir une école primaire dans sa commune. On recense les enfants âgés de 6 à 15 ans; il s'en trouve 137, dont 37 pour Valavran, Bellevue et Colovrex; l'idée du maire et des habitants est d'ouvrir une classe à Collex où la plus grande partie des enfants peut se rassembler. Mais, pour les hameaux, on songe, à cause de la distance, à envoyer les écoliers de Bellevue et Valavran à Genthod et ceux de Colovrex à Ferney, où ils ont déjà l'habitude d'aller.

Cependant ce système, logique au premier abord, se montre irréalisable. Il n'y aurait, à l'école de Collex, que cent enfants payant chacun un écolage de 75 centimes par mois pour les garçons et 50 centimes pour les filles, ce qui donnerait, avec dix mois d'école, un traitement annuel de 600 francs pour l'instituteur. Aucun régent ne voulut accepter cette somme jugée insuffisante, et il n'y eut pas d'école.

L'organisation française des municipalités exigeait que tous ceux qui bénéficiaient d'un service contrôlé par la commune, participassent personnellement à son financement. C'était le cas pour l'entretien du culte, des écoles aussi où les parents devaient payer pour leurs enfants, le cas également pour le garde. Ainsi, la commune de Collex-Bossy entretenait un garde champêtre et forestier qui surveillait le secteur de Bellevue, Colovrex, Valavran. Mais le traitement de ce poste — 315 francs par an — était réparti sur les propriétaires, en proportion de la taxe foncière qu'ils devaient acquitter.

Au début du XIXe siècle, la région de Bellevue, en bordure de la route de Suisse, commence à se transformer. Il s'y dessine l'embryon

d'un village construit au gré des morcellements. Jean de Jacquet, ancien officier genevois au service étranger, rachète et transforme l'ancienne maison d'Augustin de Candolle et la munit de tourelles d'angle qui en font une charmante résidence.

On se rend compte des transformations qui se produisent — ou vont se produire — en jetant un coup d'œil sur le cadastre du territoire de Bellevue dressé par les Français, en 1812. Le village de Bellevue compte dix maisons habitées dont les propriétaires sont Jean Bader, Christian Dietz le charron, Jacob Müller le maréchal ferrant, les hoirs de J.-J. Melly, la veuve de Jean-Pierre Galopin, Salomon Scheuenberg, Marc Maréchal et Jean Jacquet. Mais, autour de ces maisons, il y a de nombreuses parcelles qui vont, peu à peu, grâce à leur situation au bord de la route, attirer les constructions.

Le même cadastre français de 1812 donne les noms des propriétaires de maisons à Colovrex: ce sont des noms plus traditionnels de la région: les Bétems, Foras, Gardet, Poppe, David, Panissod, Ravy.

A Valavran, également, nous trouvons les Bétems, Argand, Galopin, Panissod, Foex et toujours Salomon Schonberg, père de quatre filles; il achète pour elles des terres.

Les Armoiries de Bellevue

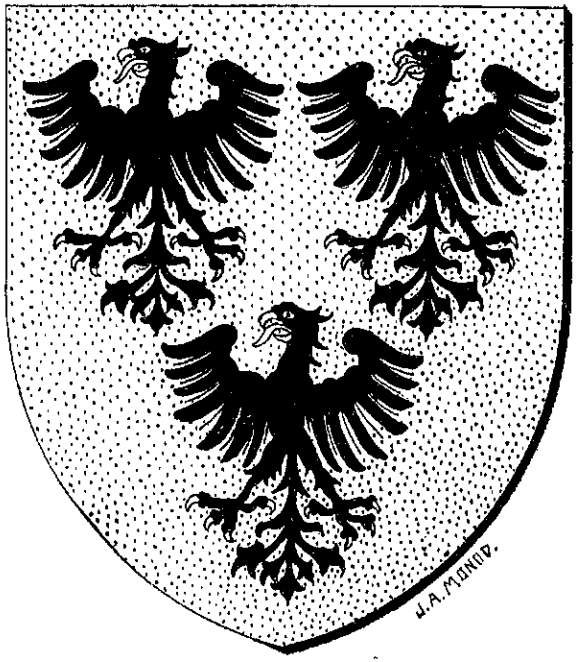

Se lisent:

«d'or à trois aiglettes de sable, armées, becquées et lampassées de gueules».

Ces armoiries ont été adoptées par le Conseil municipal le 21 novembre 1924.

V. La Restauration: Bellevue réuni au territoire genevois

En 1813, Michel-Jean-Louis Saladin se décharge sur son fils aîné, Alexis, des fonctions de maire de Collex, après les avoir remplies pendant quinze ans avec zèle et dévouement. 1813, c'est la fin de l'Empire, et, en décembre, l'arrivée des troupes autrichiennes qui coïncide avec la Restauration de la République de Genève.

L'occupation autrichienne se prolonge pendant plusieurs mois et devient plus rigoureuse à l'époque des Cent Jours. Une lettre d'Eugénie Crud, de Genthod, publiée par M. Guillaume Fatio, décrit le trouble que causèrent les Autrichiens dans la région de Bellevue: «Nous avons bien eu aussi nos temps d'épreuves, car on s'est battu tout autour de nous. Il y a eu, pendant un moment, deux camps aux environs de Genève: l'un était à Champel et l'autre au Grand-Saconnex; ce dernier était assez mal composé et, surtout, je crois qu'il n'avait pas assez à manger car des bandes d'hommes se répandaient dans les campagnes pour piller. S'ils trouvaient de la résistance, ils s'enfuyaient, sinon, dans un instant, toute une maison était dégarnie. Cela est arrivé à Mme Jaquet, notre voisine; malheureusement, sa maison est sur France, ce qui fait qu'elle a été plus exposée. Cependant nous n'aurions pas été préservées si nos paysans n'avaient pas été armés et si nous n'avions pas eu chez nous dix-huit Soleurois avec un officier. Il y eut une espèce de petit combat dans un de nos prés, dans lequel deux Autrichiens furent blessés».

*
* *

Le 4 juillet 1816, les six communes françaises de la rive droite, dont l'ancienne baronnie de la Bastie devenue commune de Collex, sont officiellement remises à la Suisse, qui les confie à son tour au canton de Genève. Bellevue se trouve maintenant dans la continuité territoriale de Genève avec la Suisse. Le gouvernement genevois de la Restauration maintient comme maire de Collex Alexis Saladin du Vengeron. Le gouvernement est heureux de pouvoir faire présider

les destinées de cette «commune réunie» par un membre des familles des Conseils de l'ancienne République.

Pendant les années de bonheur de la Restauration, la région de Bellevue commence à se morceler en propriétés plus petites. Ainsi, dans le domaine du Vengeron, Michel Saladin fit construire, en 1824, sur le champ dit des Romelles, une demeure destinée à son fils aîné Alexis. Son second fils, Charles, créa ensuite le Châlet (qui deviendra La Molaine). Mais les plus importants morcellements proviendront des héritiers de Salomon Schonberg à Valavran et Bellevue où nous aurons les propriétés Barbey et Rigaud-de-Constant.

Au milieu du siècle, par mariage, le Dr Frédéric Rilliet-Saladin s'installa au Vengeron où résideront désormais ses descendants.

VI. Bellevue se sépare de Collex pour constituer une commune

A mesure que la région de Bellevue riveraine du lac se développait, des sujets de conflit venaient envenimer les rapports entre ce village et celui de Collex. La nature de ces conflits était diverse: à l'intérieur, vivaient des paysans: sur la côte, des citadins ou des ouvriers des tuileries; d'une part, on avait une majorité confessionnelle catholique, de l'autre, protestante; comme l'église, l'école se trouvait à Collex, trop éloignée pour les enfants de Bellevue et de Valavran, qui préféraient suivre les classes de Genthod.

Sous le régime de la Restauration, le maire Saladin avait eu à user de beaucoup de pondération pour apaiser les esprits, et quand les Eggly de Bellevue s'opposaient aux Maréchal de Collex, une partie serrée se jouait avec ténacité...

Mais survint la montée au pouvoir de James Fazy, à Genève en 1846; ce fut, par voie de conséquence, la fin du régime conservateur pour diverses communes. Dans celle de Collex, les Saladin cédèrent la mairie aux autochtones de Collex. Il semble que ces derniers se soient comportés un peu gaillardement à l'égard des gens de Bellevue si l'on croit le «cahier des griefs» que ces derniers allaient dresser.

La corde, en effet, se tendait de plus en plus; elle devait se rompre le jour où la municipalité proposa de construire dans le village de Collex une nouvelle et grande église. Les institutions religieuses étant unies à l'Etat, il appartenait aux communiers, catholiques et protestants, de contribuer à l'érection de l'édifice religieux. Les habitants de Bellevue, plus aisés dans leur ensemble que ceux de Collex, avaient le sentiment qu'on allait commettre à leur égard un abus certain. Il fallait réagir par le moyen le plus sûr, et c'était de demander le partage de la commune en deux administrations. Les Eggly, Gaspard, Félix et Simon, s'employèrent de manière très active à propager cette idée.

En mai 1852, le Conseil d'Etat reçut une lettre et un mémoire de Gaspard Eggly et une requête des habitants de Bellevue demandant la séparation de leur hameau du reste de la commune. L'exécutif genevois n'y attacha pas grande importance; de semblables querelles

de clocher n'étaient pas rares, et, la plupart du temps, avec un peu de diplomatie, elles s'arrangeaient d'elles-mêmes.

Mais les tuiliers et toute la gent de Bellevue formaient un bloc tenace. Le 12 décembre 1853 (date bien choisie pour une conspiration), soixante-sept personnes de Bellevue rédigeaient une nouvelle pétition réitérant leur demande de division et apportant des suggestions précises. La route qui tend de Versoix à Ferney, constatent-ils, coupe la commune actuelle en ligne droite et la divise dans la proportion de deux cinquièmes pour l'arrondissement de Bellevue et de trois cinquièmes pour Collex-Bossy, laissant à ce dernier une population de 326 âmes égales à celle des communes moyennes du canton. Collex-Bossy est doté d'une mairie, d'une école avec logement pour le maître et la maîtresse, d'une cure, d'un cimetière, d'une pompe à incendie et de son hangar, d'une bonne fontaine, toutes choses dont le village de Bossy, situé à dix minutes de marche de Collex, profite autant que Collex lui-même. En revanche, les habitants de Bellevue ne peuvent bénéficier de ces avantages, les écoles étant à trois quarts de lieue de Bellevue, et la religion de la très grande majorité des habitants les appelant au temple de Genthod.

Et les séparatistes ajoutaient que Bellevue se développant, il lui faut une administration qui comprenne les besoins de la localité. Que les électeurs de Collex-Bossy soient sans crainte: Bellevue ne réclamera rien à Collex-Bossy, réservant toutefois:

1) pour ses ressortissants catholiques, leur place à l'église et leur droit de sépulture dans le cimetière de Collex;
2) la pompe à incendie et le hangar pour la loger, construit près de la tuilerie de Bellevue;
3) la pompe construite à Bellevue même.

En outre, les fonds de la bourse de bienfaisance et de la fondation Tronchin seront partagés entre les deux communes au prorata de leur population; et quant aux biens communaux, chacune des municipalités conservera ce qui existe sur son territoire.

*
* *

La requête des habitants de Bellevue se trouvait très fortement appuyée par une lettre dont les auteurs étaient Alexis et Auguste Saladin, anciens maires de Collex-Bossy pendant trente-sept ans. Et voici les faits qu'ils jetaient dans le débat:

«La forme allongée de l'ancienne commune, une population aussi disséminée et de deux confessions, une aussi grande étendue de chemins à soigner, l'entretien annuel d'une église, d'une cure et de deux écoles (garçons et filles), dont une partie de la population seulement peut profiter; enfin, une sorte de rivalité qui a toujours existé entre le haut et le bas de cette commune, plus heureusement situé et où les propriétés se trouvent avoir une plus grande valeur, sont autant de circonstances qui rendent une seule administration fort difficile, sans lui permettre jamais de protéger, dans une égale mesure, les intérêts de tous.

Depuis quatre ans que la mairie se trouve à Collex, l'arrondissement de Bellevue est complètement abandonné. Au conseil municipal, composé de deux représentants de Bossy, cinq de Collex, deux de Bellevue, règne un parti pris en faveur de Collex. C'est ce conseil qui a voté la construction d'une église neuve, quoique l'église actuelle soit en bon état. Enfin, sur les trente-sept enfants de Bellevue qui fréquentent les écoles, quatre seulement, ceux de Vireloup, vont à Collex; les autres se rendent à Genthod, beaucoup plus proche».

Cette fois-ci, le Conseil d'Etat prit en considération l'affaire, et c'est avec un préavis favorable qu'elle fut transmise au Grand Conseil. Il va sans dire que la mairie de Collex, aidée par les électeurs de Bossy, s'opposait de toutes ses forces et de toutes ses influences à une amputation qu'elle tenait pour désavantageuse. Néanmoins, après les trois débats réglementaires, au cours desquels James Fazy se montra enclin à l'ajournement et où le général Dufour, avec Roget et Fr.-J. Pictet, poussèrent à la séparation, le Grand Conseil décréta, le 13 juin 1855: «A dater du 1er juillet prochain, la commune de Collex-Bossy sera divisée en deux communes qui porteront les noms de commune de Collex et de commune de Bellevue». Des élections municipales furent organisées, et Simon Eggly, par trente-cinq suffrages, reçut l'écharpe de maire de la nouvelle commune de Bellevue.

Le «bas» avait eu raison du «haut».

Les cinquante premières années de la commune

La première municipalité se trouvait sans fortune, sans bâtiments officiels, et devant la nécessité de tout organiser. C'est ce que constata le conseil dans sa séance inaugurale, tenue chez le maire, Simon Eggly, à son domicile des Tuileries, le 24 juillet 1855. Et quand il faudra établir le budget de l'année 1856, on constatera que les recettes présumées de la commune et les centimes additionnels devaient fournir, en tout et pour tout Fr. 634.—.

Cependant, l'avenir est plein de promesses, et les conseillers municipaux successifs font, année après année, de Bellevue, une véritable et complète commune. On se démène tout d'abord longtemps pour obtenir une indemnité de la compagnie de chemin de fer dont les voies vont interrompre les chemins vicinaux de Bellevue à Valavran. La ligne s'ouvre à la circulation le 16 juin 1858, mais il faudra attendre trente ans pour que soit créé l'arrêt des trains-tramways au chemin des Tuileries, seule station sur le territoire de Bellevue.

En 1862, Félix Eggly propose l'acquisition, par la commune, d'une maison qui pourra être transformée en mairie et devenir le centre civique de la commune. C'est une nécessité primordiale; mais le Conseil d'Etat refuse la subvention souhaitée et la demande d'emprunt sollicitée. Il faudra encore attendre; et Bellevue demeure dans le provisoire.

Quelques années plus tard, en 1866, Louis Delay, conseiller municipal, lance une pétition pour que les bateaux à vapeur abordent à Bellevue où serait construit un débarcadère. L'affaire ne sera réalisée qu'en 1873, après que les consorts Saladin eurent cédé gratuitement à la commune un terrain et une grève permettant le passage du lac à la route.

Désormais, Bellevue sera reliée à Genève par la route, le rail et le bateau. C'est pourquoi on estime inutile, dans le village, l'établissement d'une ligne de tramway de Genève à Versoix; elle sera néanmoins construite et inaugurée en 1901.

Grâce à ces communications plus faciles, Bellevue qui se développe, devient un lieu de promenade de plus en plus fréquenté. Les

bords du lac, les bois, les champs, les beaux chemins ombragés, les restaurants attirent les habitants de la ville, le dimanche surtout; les jours de fête, c'est la cohue. Ces plaisirs ne vont pas sans inconvénients pour la commune.

Au Conseil municipal, on entend des plaintes concernant d'importants dégâts commis dans les bois; des champs et des cultures foulés, du tapage dans les auberges, et un garde-champêtre qui manque de zèle et d'autorité.

On en arrive à souhaiter qu'un poste de gendarmerie cantonal soit établi à Bellevue, la circulation sur la grand'route devenant plus intense et rendant la police du village plus difficile, surtout les jours de marché. Se rendant à ces arguments, le Conseil d'Etat accordera à la commune un poste de deux gendarmes.

Bientôt Bellevue va réaliser quelques-uns des objectifs que la municipalité s'était fixés. En 1887, elle avait acquis de Mme Rilliet, une petite vigne au centre du village et c'est sur ce terrain que seront construits les bâtiments municipaux. Au lieu d'un grand édifice, on préféra établir quatre petits bâtiments, plus en harmonie avec le caractère rural de la région; mais cela coûta plus cher que les prévisions ne l'avaient fait supposer, et il y eut quelques remous dans le corps des contribuables. Cependant, dès 1889, Bellevue possédait enfin ses écoles primaire et enfantine (jusqu'alors il fallait aller en classe à Genthod), une salle de gymnastique, et une mairie, avec poste de gendarmerie cantonale. Fini le temps où les mariages civils avaient lieu au domicile privé du maire, qui prêtait, pour la circonstance, son salon! La nouvelle mairie abrita bientôt les services postaux du télégraphe et du téléphone. Désormais, la commune de Bellevue possédait tout ce qu'il fallait pour présenter bonne figure! Il y manquait peut-être une église. Mais la population, protestante pour la majorité, préférait continuer sa longue tradition de s'amalgamer à la paroisse de Genthod; et les catholiques aimaient retrouver l'atmosphère de l'église de Collex.

*
* *

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, grâce au développement des moyens de communication, la commune de Bellevue a vu son territoire s'enrichir de nouveaux habitants qui ont construit des demeures en bordure du lac, en bordure aussi de la «route suisse» ou

le long des chemins qui mènent vers Valarvran, Colovrex, Collex, Genthod.

C'est alors que la famille Barbey, revenue de New York, construit «Le Châlet»; que le comte de Riancourt, par mariage, s'installe «En Bellevue», demeure des de Jaquet; que la baronne d'Outhoorn fait transformer et agrandir une ancienne résidence au bord du lac. Pendant de nombreuses années, on vit sortir de cette propriété l'élégant mail-coach à quatre chevaux conduit par M. Colgate, avec cochers en livrée et cors de chasse annonçant le passage du bel équipage.

Le lac attire les amateurs de yachting. Les propriétés de la côte seront, pendant la belle saison, le rendez-vous de tout ce que la société genevoise compte de «nautiques».

Cependant, le lac connaîtra une vie animée, grâce surtout à deux habitants de Bellevue, la baronne de Rothschild et l'Ecossais Daniel Barton. Cette époque — la grande époque — a été décrite, en rappelant beaucoup d'anecdotes, par M. Guillaume Fatio.

Barton s'était fait construire la villa dite «Le Manoir» pour y loger l'équipage de son yacht, le *Saint-Frusquin,* ancré au Creux-de-Genthod. Barton qui, dans sa jeunesse, s'était destiné à la marine, avait fait un stage d'élève sur un navire. Il en garda toute sa vie un goût très vif de la navigation. Hôte de sa propre maison flottante, la *Gabare,* ancrée au Creux-de-Genthod, il ne se lassait pas de parcourir le lac en de petites embarcations, par tous les temps, et tête nue, accompagné de son fidèle pilote.

Quant à la baronne de Rothschild, elle fit construire un port et un abri pour son petit vapeur le *Gitana,* le mieux aménagé et le plus rapide des yachts de plaisance de l'époque. Le *Gitana I* fut commandé, en 1878, à Liverpool; il atteignait une vitesse de 50 kilomètres à l'heure, ce qui constituait un magnifique exploit pour un bateau actionné à la vapeur.

Quelques années plus tard, la vitesse record mondiale ayant été dépassée par des contre-torpilleurs français, la baronne de Rothschild, pour améliorer son propre record, commanda un nouveau *Gitana* aux chantiers de Cherbourg. Ce yacht, qui avait un équipage de cinq hommes, atteignait 57 kilomètres à l'heure; il mesurait 37 mètres de long. Aussi fut-il nécessaire de construire une cale sèche, dans le port, où le bateau passait la morte-saison.

De simple pied-à-terre sans logement, le carénage de Port-Gitana devint un somptueux lieu de réception avec un salon orné d'une cheminée François Ier et d'un plafond à caissons décoré de peintures

et de boiseries anciennes. Ce fut le cadre de réceptions magnifiques où le lac éblouissant était le plus glorieux invité.

Quelques événements de la commune de Bellevue pendant la première moitié du XXe siècle

La commune de Bellevue franchit le cap du XXe siècle en ayant comme maire Charles Rigaud (1834-1902) septième enfant d'Edouard Rigaud-de-Constant lequel avait acquis en 1831 une maison qu'il agrandit et appela, du nom du lieu-dit *Bellevue.* Charles Rigaud qui fut longtemps député occupa douze années la mairie jusqu'à son décès en 1902. Il léguera alors à la Bibliothèque de Genève une remarquable collection d'estampes et de gravures concernant l'architecture, le paysage et l'histoire de Genève. C'était un hommage rendu à la République d'une famille bourgeoise depuis 1595, dont la ligne masculine s'éteignait avec lui.

A Charles Rigaud succédera comme maire Albert Rilliet du Vengeron. C'est un scientifique, chimiste et professeur de physique.

En 1900 avaient été recensés dans la commune 81 maisons habitées par 90 ménages formant un total de 378 habitants sur lesquels 23 seulement sont «bourgeois» de Bellevue, 70 ressortissent à une autre commune genevoise, 174 Confédérés et 93 étrangers. Pour la confession, 231 se déclarent protestants et 129 catholiques.

Ces chiffres ne tiennent que partiellement compte des résidents de l'été, les Genevois qui vivent en hiver en ville. Mais il apparaît que depuis une génération, Bellevue commence à devenir, modestement encore, un territoire d'établissement par immigration.

Après être demeuré près de trois ans à la mairie, Albert Rilliet succombe à l'âge de 56 ans, le 7 juin 1904. Son successeur sera François Borgel-Court, un entrepreneur d'horlogerie réputé à Genève qui habitait la maison de son épouse au bord du lac, propriété jouxtant le territoire de Genthod. Puis nous aurons de 1907 à 1914 à la tête de la commune, Ernest Rilliet, fils d'Albert. Il recevra, en 1908, pour la municipalité un legs de 25 000 francs accordé par la baronne de Rothschild afin de créer un fond de bienfaisance.

S'ajoutant aux transports publics par le train et le bateau, sera inaugurée le 4 avril 1909, sur la route de Suisse, la ligne de tramways électriques reliant Genève à Versoix par Bellevue. Un projet abandonné souhaitait continuer les rails jusqu'à Divonne. Ce furent tout d'abord de petites automotrices qui assumèrent le service et leur

succédèrent bientôt des trams de plus grand format avec remorques.

Cette nouvelle facilité de communication entre Bellevue et Genève rendit plus aisée la fréquentation des écoles secondaires urbaines et l'occupation d'emplois dans les commerces et bureaux. Le tram dépassait sur la route les gros chevaux de trait des agriculteurs et parfois les légers tilburys tirés par les «trotteurs» que possédaient quelques résidents de Bellevue.

En 1914, Jacques Eggly, un petit-fils de Simon Eggly des tuileries accède à la mairie. Si nous avons souligné dans cette succession de magistrats, leurs lieux d'impact dans la commune, c'est pour observer que la localité de Bellevue elle-même, où sont les bâtiments officiels, n'est pas devenue centralisatrice à l'égard des autres hameaux ou grands domaines. Il y a là un esprit municipal étendu et général, ce qui ne fut pas le cas partout dans le canton où des tendances à l'hégémonie d'un hameau ont été parfois remarquées.

*
* *

Tout allait très tranquillement lorsque, brusquement les événements européens de juillet 1914 — le conflit de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie que soutient la Russie — déclenche la première guerre mondiale (août 1914 à novembre 1918).

Dans toutes les communes de Suisse, le «tambour municipal», le 1er août, au lieu d'annoncer la Fête nationale, proclame la mobilisation générale de l'armée pour la sauvegarde de la neutralité helvétique. Et, durant quatre années, par relèves successives, nos bataillons «couvriront la frontière» et assumeront des tâches intérieures.

Bellevue se plie aux circonstances. Dans l'agriculture et le commerce, dans les bureaux et les usines, les femmes remplacent leurs maris ou des parents maintenant mobilisés. Puis elles s'ingénient à s'adapter au rationnement. La commune distribue aux familles des tickets mensuels pour les produits laitiers, les oléagineux, le pain noir (avec peu de blé, divers ingrédients et de la farine de pomme de terre). Le grand problème est le charbon pour la cuisson et le chauffage. Il venait de France, d'Allemagne rhénane, de Belgique et de Grande-Bretagne, pays en guerre. Des sources plus lointaines sont sollicitées, mais les arrivées sont rares. Cela réduit considérablement l'exploitation du chemin de fer. Les habitants de la commune prennent l'habitude d'utiliser le tramway électrique.

Durant cette crise, des terrains de Bellevue sont mis à la disposition des familles qui trouvent ainsi un petit jardin pour cultiver patates et divers légumes. Les plus habiles introduisent l'endive dont la racine torréfiée devient chicorée.

En 1917, vu l'augmentation du nombre des enfants, l'école est agrandie. L'année suivante, la famille Fatio fait don à la municipalité d'une bibliothèque circulante de 3 000 volumes. De quoi s'instruire et se délasser chez soi!

Les armistices signés entre les différents belligérants dès l'automne 1918, ouvrent les chemins de la paix dans l'Europe et par le monde. Travail laborieux qui fera de Genève le siège de la Société des Nations en 1920, puis de plusieurs offices internationaux. Bien que l'on ne s'en rendit pas compte sur le moment, ces institutions nouvelles comme le Bureau International du Travail dès 1924 vont s'établir à Sécheron puis sur le coteau de Pregny qui jouxte Bellevue où des «internationaux» chercheront des résidences.

Troisième de cette famille, le docteur Frédéric Rilliet du Vengeron, exerce la charge de maire de 1922 à 1931. Il convient ici de marquer, en ce qui concerne les petites communes, l'importance de cette magistrature dont le titulaire put imprimer sa personnalité — libéralement bien entendu, sur les affaires municipales, tandis qu'à cette époque une loi nouvelle dote les fortes agglomérations d'un Conseil administratif collégial.

Ne pouvant plus entretenir un réseau qu'elle avait étendu jusqu'aux extrémités les plus déficitaires du canton, la Compagnie genevoise des tramways électriques supprima en 1925, entre autres, la ligne de Versoix. Moindre mal pour les habitants de Bellevue qui avaient leur station C.F.F. Et puis, l'automobile connaît un développement rapide comme moyen de transport personnel et il y a dans le canton près de 40 000 bicyclettes. L'un des fervents adeptes de la «petite reine» à Bellevue, Guillaume Fatio, utilisa de préférence et jusqu'à un âge très avancé ce moyen pour se rendre à Genève, et sans manteau! «C'est l'indépendance», disait-il.

La République de Genève connaît par ailleurs, pendant plus de deux décennies, des crises dans plusieurs secteurs économiques, un endettement considérable de l'Etat et une courbe descendante de la population. De ce fait, les finances communales diminuent et il faut augmenter les «centimes additionnels» de la cote d'impôts. C'est l'ère des économies et l'on renvoie à plus tard des travaux urgents.

De 1931 à 1937 Edmond Odier, de Valavran, sera maire, et lui succédera Edmond Racheter, commerçant en fers et métaux à Genève, proche de la gare de Cornavin. Il fait contracter, selon l'exemple de l'Etat, un emprunt de 35 000 francs (1939) pour la correction de la route de Colovrex au Grand-Saconnex.

Mais éclate la seconde guerre mondiale (1939-1945). Comparé à ce qui s'était passé vingt-cinq ans auparavant, les restrictions sont moindres. Le pays est autonome pour l'énergie électrique dont les emplois se sont considérablement étendus (éclairage, chauffage, cuisson); le rationnement des denrées n'a pas la même importance (des réserves ont été stockées). Les agriculteurs de Bellevue appliquent les directives de l'Economie de guerre qui exige l'extension des cultures. C'est de cette époque que datent les champs de colza d'une floraison jaune éclatante.

Quant au bon citoyen Guillaume Fatio, il rassemble les documents et rédige successivement l'Histoire de Genthod, puis celle de Bellevue. La première sera éditée en 1943, et la seconde deux ans plus tard.

La commune recourra de nouveau à un emprunt en 1950 pour divers travaux d'édilité comme l'établissement de nouveaux égoûts, l'aménagement des abords du débarcadère et l'appartement du régent.

Pour une municipalité l'emprunt permet de ne pas travailler «à la petite semaine», mais de résoudre un gros problème d'un seul coup.

Les statistiques dressées en 1953 donnent pour la commune de Bellevue 118 foyers avec un total de 628 habitants dont 189 Genevois, 312 Confédérés, 124 étrangers. Il y a 377 protestants, 184 catholiques, 19 adhérents à des confessions diverses et 45 qui n'en déclarent point estimant que c'est un domaine privé.

Par rapport au début du siècle, l'augmentation est de 250 habitants qui représentent près de 100 Genevois de plus, un nouvel apport de 138 Confédérés et 29 étrangers.

Le 19 juin 1955, la commune de Bellevue a fêté son centenaire

(extrait d'un compte-rendu paru dans le *Journal de Genève*)

C'est dans la joie et malgré un ciel quelque peu menaçant — l'ondée survenue au début de l'après-midi ne gêna nullement le déroulement de la fête — que la commune de Bellevue a célébré son centenaire.

Le matin, au temple de Genthod, le pasteur Audeoud a célébré le culte commémoratif tandis que le curé de Collex-Bossy venait dire la messe à Bellevue dans un local mis à disposition par la municipalité (car sur son territoire, Bellevue ne possédait alors aucun lieu de culte).

En fin de matinée, les autorités communales, la fanfare, les pompiers, la société de sauvetage, les pupilles de la gymnastique et les écoliers s'en furent attendre au port les représentants des pouvoirs exécutif et législatif du canton et M. Charles Knecht, chef de la police, ressortissant du hameau de Colovrex, et les maires des communes voisines. Ils arrivent à bord de la vedette de la police battant grand pavois et pilotée par les gardes-port.

Entre ses deux adjoints, Louis Gallay et Paul Muster, accompagnés du Conseil municipal «in corpore», le maire Edmond Racheter souhaita une chaleureuse bienvenue aux autorités. Puis, présentée par le colonel Rilliet, fut inaugurée une plaque rappelant que le terrain du port avait été donné à la commune par les frères Saladin, en 1869, premier accès public à la rive de ce lac qui a tant d'attirance pour les Bellevistes.

La fête se déroulera ensuite sous tente abritant de longues tables, sur l'ancien pré Baatard, à deux pas de la mairie et de l'école. Il y aura quelques discours prononcés par le conseiller d'Etat Charles Duboule, par le président de l'association des maires Charles Yersin, et par Emile Bôlsterli maire de Versoix au nom des communes limitrophes. On évoquera aussi quelques faits marquants de l'histoire de Bellevue.

Retour alors au bord du lac pour procéder à la dédicace du nouveau bateau de la société de sauvetage, le Britannia III. Et enfin des divertissements se dérouleront le soir dans la grande salle du Port Gitana.

Et pour clore ce chapitre, relevons un sonnet en hommage à M. Edmond Racheter, maire de Bellevue, pièce de vers lue au cours du repas:

«En ton village, tout est beau
Bellevue, fraîche centenaire.
Du Vengeron, la source est claire.
Pas une ride à ton drapeau.

»Eggly, Saladin et Rigaud,
ce furent là tes premiers maires
Rilliet, Borgel-Court et, naguère
Odier menèrent le troupeau.

»Puis, cet endroit qu'aima Voltaire
Où Tavel établit son aire
Et Rothschild frêta ses bateaux.
Racheter le rendit prospère.
Donc, levons verres et chapeaux
A la commune et à son Maire!»

Juin M C M L V

Willy Aeshlimann

Les années «maigres»

Deux douzaines de mois après avoir célébré son centenaire, la commune de Bellevue voit — rançon du «progrès» — la destinée agreste que l'on croyait lui être un don précieux pour longtemps encore, handicapée par deux phénomènes: l'extension urbaine et la densification des communications modernes. Ces dernières surtout. La route Suisse sera élargie, le talus de la voie ferrée également, contre lequel au nord, sera créée l'autoroute Genève-Lausanne.

Voilà trois espaces de circulation parallèles qui écartent plus fortement du reste de la commune, la zone côtière de Bellevue. Et, toujours au nord, une ligne électrique à haute tension oblitère en-dessous d'elle, un large espace inhabitable. De surcroît, la piste nord-ouest de l'aéroport de Cointrin se termine sur le territoire de Bellevue, accompagnée d'une large zone de sécurité défavorable aux constructions. Des villas existantes ne trouvent plus preneurs malgré

la baisse des prix, car le bruit des avions dérange constamment... mais on pourra faire pâturer des moutons!

La population diminue: 730 habitants de résidence en 1960 et 645 quatre années plus tard. Il fallut démolir des logis; puis trois gros fermiers partent pour le canton de Vaud et la maison de retraite de Colovrex doit aller chercher le calme ailleurs. De surcroît, par nécessité de centralisation et besoins d'économies, le gouvernement genevois transfère (15 avril 1961), le poste de gendarmerie de Bellevue à Versoix. Cet impact de la République disparaît donc. Puis — et cela est plus grave — l'épicerie du village ferme ses volets.

Une épicerie, c'est un centre de ralliement, féminin surtout. En effectuant leurs emplettes, les ménagères font la causette. Elles s'inquiètent de la santé de la grand-mère et passent à une punition plus ou moins justifiée infligée par l'instituteur ou au dérapage d'un cycliste au contour vers Genthod.

L'épicerie fermée, un camion-magasin viendra stationner au village, comme si c'était une extrémité de faubourg ou un hameau perdu. Mais la boulangerie Rieben s'arrange pour livrer les produits lactés et la commune conservera son centre économique.

Le «virage» de 1973

Surgit alors le problème de l'aménagement du côté nord de la route de Suisse dans le chef-lieu. La commune était favorable à la construction de petits immeubles en façade de la route, et de conserver en arrière des espaces libres avec quelques bâtiments perpendiculaires. Or, un groupement immobilier s'avise d'implanter 70 villas. La municipalité et les habitants font opposition; cependant l'Etat donne son aval en constatant que la densité légale est respectée et une tranche d'une trentaine de parcellements sera établie dans la partie inférieure du domaine. Ces nouveaux propriétaires s'intégreront assez rapidement à la communauté villageoise laquelle avait craint, avec le premier projet, que se constitue là un secteur «en vase clos». La vie politique de Bellevue avait été fortement secouée.

Et comme la musique adoucit les mœurs, on songe à créer une fanfare municipale avec l'appui des nouveaux communiers; puis naîtra un club de pétanque qui s'ajouteront à la vénérable société de sauvetage fondée en 1883, et aux traditionnels sapeurs-pompiers d'un effectif de deux douzaines d'hommes, lesquels organisent la fête nationale du 1er août alternativement avec leurs collègues de Genthod.

La sauvegarde des arbres

Bien avant que l'écologie ne devienne une passion populaire, le Conseil d'Etat par la voix de M. Aymon de Senarclens, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture, s'était préoccupé de l'état de nos forêts, des arbres en bordure des routes, isolés ou en groupes dans des propriétés.

La population était sensibilisée par l'abattage des chênes de Rennex, commune de Genthod, qui, pourtant classés avaient été abattus. Une expertise-témoin sera entreprise sur la commune de Bellevue dans laquelle seront recensés 4 107 arbres de diverses natures, qualités et formats.

Ce sera le départ d'une politique générale cantonale de protection des arbres à Genève. Désormais, obligation légale il y aura de remplacer par une plantation adéquate sur la parcelle, ou un autre terrain, tout tronc abattu par nécessité.

Revenons à Bellevue. Une expertise précisera les valeurs naturelles de six secteurs. Le Gobé est un milieu divers à essences variées, peu exploitées, avec végétation de bordures de ruisseau. Le Vengeron sinueux, boisé de végétation très variée et buissonnante a une grande valeur du point de vue biologique et du paysage. Le secteur de Valavran possède de beaux ensembles de futaies de chênes avec de riches sous-bois. Le chemin en-dessous, est également bordé de chênes, accompagnés de haies, ce qui donne de remarquables ombrages. Le bois situé à l'est de la route Bellevue-Collex comporte des taillis avec de grands arbres dans les marécages. Et le chemin de la Mogeonne à Valavran se distingue aussi par de très vieux chênes. Signalons en passant que l'étymologie de la mogeonne nous conduit à un lieu-dit de l'ancienne campagne Turettini. Cela signifie pâturage des veaux, des modzons comme cela se dit encore couramment à la campagne. Modzon est un diminutif de modja, soit génisse, provenant du vieux-français moge.

Démolitions et constructions

En 1977, le carénage de Port Gitana sera démoli après de longues discussions. Une remise en état eût été trop onéreuse pour la commune. Le lieu recevra une nouvelle vocation de promenade publique et d'espace aménagé pour des manifestations culturelles; la municipalité préféra construire un nouveau bâtiment communal proche

des autres, comprenant également trois classes et une salle polyvalente. Si tout cela se passe sur «terre ferme», Bellevue manifeste aussi son attachement lacustre. Un cours de voile est organisé pour les enfants, auquel plusieurs rejetons des nouveaux habitants des parcelles du «Coin de terre» participent. Et le Sauvetage pour lequel ramer est le plus beau des sports, veut étendre ses horizons. Avec onze participants, le Britannia III est conduit par transport mécanique à Lyon où il trouve l'eau du Rhône et descend en plusieurs étapes jusqu'à Marseille. Retour en train pour la chaloupe et les marins d'eau douce, lesquels connaissent maintenant où vont les flots qui clapotent ou se déchaînent sur leur rive.

Pour les mois suivants rien de spécial à signaler, sinon que 1978 fut une année de la perche rare. Les pêcheurs professionnels se lamentaient; les journeaux ouvraient leurs colonnes à ceux de leurs lecteurs qui pouvaient fournir quelques explications, lesquelles vinrent d'elles-mêmes lorsque d'énormes brochets mordirent aux hameçons. L'activité du Club des Bellevistes est toujours appréciée en suggérant et réalisant des entreprises variées qui provoquent des collaborations bénévoles dans la communauté et un esprit villageois tenace. Ce village dépasse, en 1979, le cap des 1 000 habitants et déjà pour les élections des conseillers municipaux, le suffrage majoritaire a été remplacé par le système proportionnel, accordant aux partis ou groupes de citoyens un nombre de sièges en proportion de leur représentativité. Le budget annuel de la commune s'achemine vers la somme de un million de recettes et de dépenses.

Le cadre d'une conception régionale

La constitution genevoise de 1847, et ses modifications ultérieures, ont mis un accent particulier sur l'autonomie municipale ce qui, en l'occurence, a permis à Bellevue de s'émanciper de Collex-Bossy. Mais les évolutions du temps de l'après-guerre de 1939 ont conduit, dans la pratique, surtout pour des nécessités relatives à la vie économique, vers un certain dirigisme de la Confédération sur les cantons, et des cantons sur les districts ou communes.

Si les cellules municipales restent la base légale fondamentale, les pouvoirs supérieurs tendent toutefois à en faire les exécutantes de leurs ordres. Ce n'est plus tout-à-fait l'image de l'autorité émanant d'en-bas.

La complexité des problèmes, et surtout leurs imbrications d'un endroit à l'autre, conduisent le gouvernement à considérer comme une région le territoire qu'on appellera «alvéole lac-rive droite», soit les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy, Versoix, avec parfois l'enclave de Céligny. C'est ainsi que sur ce territoire ont été définies les zones de constuction, déterminés les équipements publics, les réseaux de transports, en particulier la classification des routes.

Dans son rapport sur l'exercice 1982, qui était également celui d'une législature, le maire M. Neyroud se plaît à constater que le passage au système proportionnel s'est effectué sans aucun heurt dans la commune: un Conseil quelque peu accru, des tendances plus marquées, mais l'amalgation n'a pas tardé à se faire. L'année suivante, le bilan est présenté par M. Georges Bouvier, le nouveau maire. Le compte est de Frs. 1 730 826.—, avec un excédent de recettes de Frs. 133 280.—. Situation particulièrement saine qui range Bellevue parmi les «bonnes communes».

Tirons également de ce rapport, l'énumération des sociétés et groupements locaux: s'y trouvent l'association des parents d'élèves; le Club des Bellevistes, le Club de tenis de table; cela pour Bellevue seule; en association avec Genthod, la fanfare, la société fédérale de gymnastique et la société féminine de gymnastique, de même que la section de la Société de Sauvetage. Les jeunes se dirigent vers le F.C. de Collex. Bellevue sait fréquenter ses voisins, avec une alliance naturelle et traditionnelle au territoire de Genthod, sans doute par la rive du lac, qui fait d'ailleurs l'objet d'une protection spéciale, et où se trouvent de grands domaines résidentiels que l'on remarque aussi à Valavran.

Au point de vue de la population, Bellevue présente actuellement un caractère assez stable avec un pourcentage d'étrangers de un tiers, ce qui est la moyenne de l'ensemble du canton. Les arrivées dépassent le nombre des départs, et la croissance naturelle, soit le bilan entre les naissances et les décès, est actuellement normal. Que cela subsiste pour l'avenir!

Pierre Bertrand

Ecole de Bellevue et Centre communal.